

Rapport d'arbitrage

12^e TRAIL DE TANLAY

9 DIMANCHE SEPTEMBRE 2018

Les Lézards de Lézennes Randonnée
en partenariat avec Voies navigables de France

44 km 8h
Tarif 13€ par coureur / 17€ sur place
Label Trail long de l'Yonne

24 km 9h30
Tarif 13€ par coureur / 17€ sur place
Challenge Kaun Tour

12 km 10h30
Tarif 10€ par coureur / 14€ sur place
Trail Découverte

15 km 9h
4€ sur place

Accueil et jeux pour les enfants des parents sportifs
> Télécharger bulletin d'inscription sur www.trailtanlay.fr

> Inscription en ligne via :
> Inscription sur place

1€ par coureur reversé à l'association **POUR LE SOURIRE DES PETITS PRINCES** (Auxerre)
Renseignements: Patrick YVON - 0623184415 - Contact : trailtanlay@gmail.com Trail de Tanlay - www.trailtanlay.fr

5^e Challenge Trail Running
Associations: Raidlight, B1 Sport, Oenotris, Mala one, La Chasse à la France

Logos: VNF, Région Bourgogne Franche Comté, OR, Fondation, ENEDIS, Ambulances VNF, SODIP, VNF, VNF, Gamm vert, VNF, VBB

Jean-Jacques MICHAUT - HSR

Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE TRAIL

Mise à jour 2018

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
--------------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	Jean-Jacques MICHAUT
Qualification :	HSR
Adresse :	8 rue du Clos des Aiges 21121 AHUY

N° Licence	943850
Tel Portable :	06 89 84 56 23
Tél. :	03 80 47 34 39
Fax :	
Email :	ffacrchsbou@wanadoo.fr

NOM DE LA COURSE : Trail de TANLAY	Date : 9 septembre 2018
LIEU : TANLAY	N° Département : 089
LIGUE : Bourgogne – Franche Comté	Type : trail court <input type="checkbox"/> – trail <input checked="" type="checkbox"/> - ultra <input type="checkbox"/>
NIVEAU DU LABEL : Régional	

ORGANISATION DE LA COURSE : FRTO (Foyer Rural de Tanlay Organisation)	
Adresse : Jean-Michel Battu - 06 74 94 92 59	Tél. course : 06 23 18 44 15
	Mob :
	Fax :
Directeur de la compétition : Patrick Yvon 06 23 18 44 15	Site : http://www.trailtanlay.fr

Caractéristiques de l'épreuve	
Distance : 44 km	Temps du premier : 03 :50 :21
Dénivelé positif : 1125 m D+	Temps du dernier : 07 :10 :39
Nombre de ravitaillements : 4	Nombre de barrières horaires : 1
Nombre de coureurs classés : 57	Heure arrivée du dernier : 15 :10 :39
Heure de départ : 8 h	

Liste du matériel :	- matériel obligatoire
<p>Le règlement ne prévoit pas de matériel obligatoire mais précise uniquement : « Pas de gobelets plastique aux ravitaillements. Bidons, camelbaks et éco-gobelets conseillés. »</p> <p>Pour la distance de 44 km, prévoir impérativement d'imposer le matériel de secours minimum : sifflet, téléphone portable, couverture de survie.</p> <p>Par ailleurs, beaucoup de coureurs n'avaient pas de gobelet et buaient au bidon avec les mains. Ce qui gâche beaucoup d'eau. Il est tout à fait possible d'imposer également un gobelet, voire de fournir un gobelet consigné.</p>	

Conditions atmosphériques Très bonnes	Températures :	Départ : 19° °C	Arrivée : 24° °C
--	----------------	-----------------	------------------

RESPECT DU PARCOURS	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect du plan du parcours	x		
Balisage suffisant ; Points dangereux signalés et protégés	x		
Fléchage correct		x	
Nombre de points de contrôle et moyens de contrôle	0		
Remarque : Prohiber le marquage sur les arbres à la peinture (voir annexe)			

EPREUVES SIMULTANEEES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t il été décalé			Pas de relais

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
Perfectionner la ligne de départ (voir annexe)

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :			
Nom de la Société : SPORTIPS			
Email de la société info@sportips.fr			
Type de chronométrage Dossards à puce UHH MACSHA avec mousse			
RESULTATS	OUI	NON	JUSTIFIER
Société agréée	x		
Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes	x		Pas de différence
Edition des résultats papier à la demande	x		
Système de contrôle supplémentaire avec caméra	x		
Imprimés conformes à la réglementation	x		
Publication des N° de licences FFA	x		
Information rapide par l'animateur	x		Temps réel
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	x		
Jury chargé sur SIFFA		x	Pas de jury
REMARQUE : Le club support FFA déclaré (US Joigny) n'a fourni aucun jury (pas de chronométreur officiel, pas de starter, pas de juge à l'arrivée, pas de délégué fédéral anti dopage)			

SERVICE SANITAIRE-SECURITE	OUI	NON	Informations complémentaires
Secouristes	x		FFS 89
Pompiers		x	
Kinésithérapeutes		x	
Stands de récupération	x		
Médecin régulateur			
Médecins	x		Nbre 1 – Dr PUHARRE
PC secours	x		Arrivée
Postes de Secours	x		Nbre : 1
Ambulances	x		Nbre 1

Remarques concernant le dispositif de sécurité
Il faut obligatoirement indiquer sur le dossard le N° de secours ainsi que l'identité du coureur (règlement FFA running § 4.1)

CONTROLE ANTI-DOPAGE :		NON	
Nombre d'Athlètes contrôlés :			
Nom du délégué :			
Salles prévues	OUI-	Personnel prévu	NON
Remarque : La partie contrôle anti dopage est à mettre en place sous la responsabilité d'un délégué fédéral anti dopage qui sera désigné par le club support.			

ANIMATIONS & MEDIAS :
Speaker (nom et qualification) Pierre MATHIEU
Télévision, radios, presse écrite, autres (à détailler) :

Environnement : Description des mesures prises pour protéger l'environnement
Pas de gobelets aux ravitaillements mais le gobelet est à inscrire en matériel obligatoire.

REMARQUE:
D'une manière générale, le cadre de l'épreuve et sa convivialité en font une très belle épreuve qui mérite de se développer. Pour autant, le label FFA impose un cahier des charges précis qui s'ajoute la réglementation running. Celui-ci est à respecter impérativement (jury à fournir par le club support). En plus des remarques techniques à corriger, l'implication du club FFA support est un préalable à toute reconduction du label pour 2020. La décision de reconduire le label pour 2020 sera donc différée au S2 2019, selon bonne mise en place lors du 13^{ème} Trail de Tanlay le 8 septembre 2019.
Avis sur le label : "A reconduire" OUI (sous condition d'implication du club FFA support en 2019) "Label supérieur" NON

Date :
9 septembre
2018

Nom, Prénom et Qualification :
Jean-Jacques MICHAUT - HSR

SIGNATURE :

J J Michaut

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE



Le cadre exceptionnel du château de Tanlay.

FEUILLE DE JURY

Aucun jury fourni par l'US Joigny, club support déclaré.

Club support FFA :

Pour 2019, il est demandé que le club support FFA prenne sa place au sein de l'organisation, conformément au cahier des charges défini dans le guide des labels nature :

LABELS FFA HORS STADE

RÔLE DU CLUB SUPPORT

Il doit :

- ✦ Prendre connaissance du Cahier des Charges des épreuves à Label FFA.
- ✦ Être déclaré comme club FFA de l'organisation dans Calorg.
- ✦ Participer à l'organisation et garantir la conformité par rapport à la réglementation FFA.
- ✦ Veiller à l'édition des résultats aux normes FFA, à la prise en compte des N° de licences et aux chargements sous 48h des résultats et du jury.

Il s'engage à fournir le jour de l'épreuve, le jury minimum obligatoire composé de :

- ✦ 2 chronomètres
- ✦ 1 starter
- ✦ 1 juge courses
- ✦ 1 Responsable anti-dopage (CAD)
- ✦ 3 escortes hommes et 3 escortes femmes.

La feuille de jury est téléchargeable en suivant ce lien :

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=1345>

Aucune personne ne pourra assumer 2 fonctions sauf le starter et le juge courses qui pourront être la même personne (sous réserve d'avoir les qualifications nécessaires pour les 2 fonctions).

Pour les épreuves de Courses Nature, il sera admis que seul le délégué anti-dopage soit un officiel FFA à jour de qualification (CAD). Les autres membres du jury, chronométrateur, starter et juge courses pouvant être des licenciés FFA non qualifiés.

Accueil de l'officiel et moyens mis à disposition :

Très bien.

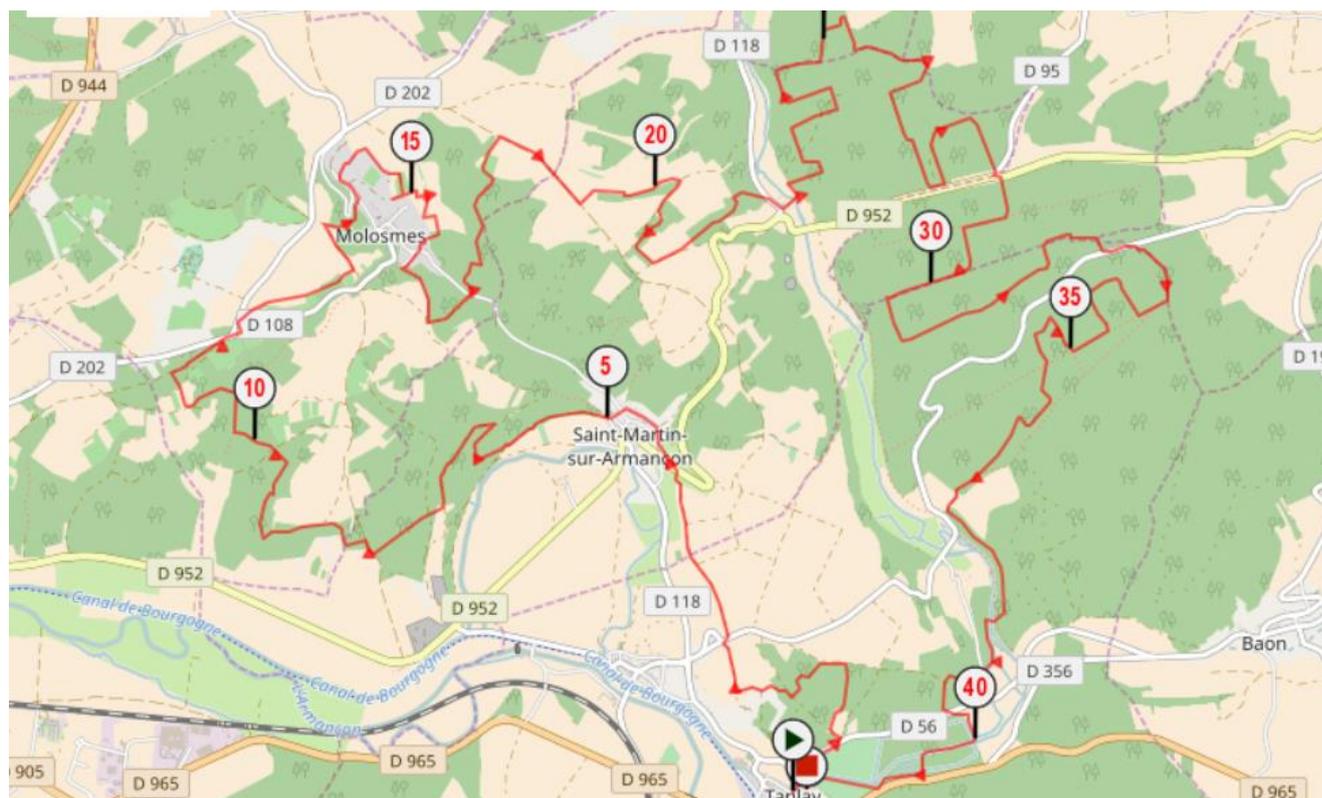
J'ai été très bien accueilli sur par Jean-Michel Battu, président et par Patrick Yvon, directeur de course. J'ai été logé en chambre d'hôte à proximité immédiate du départ au château, ce qui m'a permis de m'y rendre facilement.

Concernant le suivi de l'épreuve, un quad CF MOTO a été mis à ma disposition. Le chauffeur, Eric SANCONATO connaissait parfaitement le circuit, ce qui m'a permis de me rendre sur plusieurs points accessibles et ainsi pouvoir superviser l'ensemble de l'épreuve.



Parcours :

Le parcours du trail de 44 km est tracé dans les bois et les champs, entre Tanlay, Molosmes et Saint Martin sur Armançon. Le parcours est très découpé et présente plusieurs boucles où il serait possible de couper. Je me suis donc rendu sur place et j'ai constaté que tous ces points étaient pourvus de signaleurs et bien surveillés.



DEROULEMENT de l'épreuve :

Le départ de l'épreuve a été donné à 8 heures devant l'entrée du Château par moi-même, faute de starter fourni par le club support.

La tête de course a rapidement été prise par Ambroise Bonfils qui imprime un rythme soutenu et passe au 1er ravitaillement avec près de 3 minutes d'avance sur Thomas Paris. C'est après Molosmes que Thomas Paris prendra la tête de course et finira l'épreuve en 3 :50 :21, avec 36 s devant Ambroise Bonfils.

Chez les féminines, c'est Sandrine Velain de l'ASPTT Auxerre qui prendra la tête de course en 5 :16 :21 devant Peggy Dubief en 5 :18 :59.

Balisage :

Le balisage est assez fourni. Il faut cependant le soigner en marquant bien dans chaque carrefour les mauvais chemins par une croix.

Problème : Sur certaines parties du circuit, le marquage a été réalisé sur les arbres à la peinture permanente (traceur de chantier) qui reste en place plusieurs mois ... Il faut totalement prohiber le marquage à la peinture sur les arbres qui est réservé aux forestiers.

- Au sol : Utiliser de la bombe de marquage temporaire à la poudre de craie et sans solvant (exemple Tempo Marker). Se dégrade en 2 à 3 semaines.
- Sur les arbres : Possibilité d'agrafer des cartonnets de couleur à retirer immédiatement après la course avec les rubalises.



Ligne de départ :

Tracée au sol au dernier moment de façon irrégulière, c'est un point à perfectionner.

Cependant, il semble délicat de tracer à la bombe une ligne de couleur compte tenu du lieu, devant l'entrée du château.

Prévoir à minima un marquage éphémère tracé au cordeau, par exemple une bande clouée au sol. Il est également possible d'utiliser un pointeur laser à fixer sur un support posé au sol (palette) afin d'avoir un rayon à quelques cm du sol.

Il serait également judicieux de positionner l'arche pour les 3 départs et la déplacer à l'arrivée juste après le départ du 12 km. Soit en utiliser une deuxième.



Ligne d'Arrivée et chronométrage à puce :



La ligne d'arrivée est positionnée au milieu de la cour de l'ancienne ferme du château. Elle est matérialisée par l'arche running 3 et les lignes de détection UHF.

Le chronométrage est assuré par la société Sportips qui a confié au commentateur, Pierre Matthieu une tablette mobile qui lui permet d'annoncer le nom de chaque arrivant en temps réel. Les temps sont conformes à mes relevés.

Protocole :



La remise des prix est animée par Pierre Matthieu devant le car podium Groupama. Il assure les podiums de chaque course ainsi que les championnats de l'Yonne sous la conduite de Daniel Crene de la CDCHS 89.

Il est de bon ton de récompenser les 3 premiers de chaque catégorie et non seulement les 2 premiers. Ce qui compte pour le 3^{ème}, c'est d'être pris en photo avec le podium et non la valeur du lot. Cela fidélise les participants ou pour le moins, cela évite que le 3^{ème} se sente frustré.

Afin d'améliorer le standing du protocole et pour mieux mettre les athlètes récompensés en valeur, il serait bien d'utiliser un podium 213 afin de le surélever. Si on n'en dispose pas, c'est assez facile à improviser en utilisant simplement 6 palettes empilées (3 palettes au centre, 2 à droite, 1 à gauche) avec les 3 N°s fixés devant. Y positionner également le totem magnétique avec les sponsors afin de constituer une véritable zone de protocole photo impliquant les partenaires.

Conclusion :

Au final, une épreuve très agréable, conviviale organisée par une équipe sympathique, conduite par un binôme motivé et dynamique, Patrick Et Jean-Michel.

Afin de fournir le peloton, nul doute que le trail de Tanlay gagnerait à être mieux connu par des actions de communications en amont. Par ailleurs, plusieurs améliorations proposées, dont une implication du club FFA permettront de progresser à la hauteur des exigences du label FFA régional.

Bonne continuation à toute l'équipe et tous mes souhaits de réussite pour la 13^{ème} édition.